



dimanche **ouest**
france 

Les Français et les langues régionales

Ifop pour Dimanche Ouest France



JF/EP N° 113136

Contacts Ifop :

Jérôme Fourquet / Esteban Pratviel

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

JUIN 2015

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les principaux enseignements	4
- 3 - Les résultats de l'étude.....	6
L'adhésion à la reconnaissance officielle des langues régionales	7

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour Dimanche Ouest France

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 004** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 12 au 13 juin 2015.

Retrouvez gracieusement les sondages et analyses publiés de l'Ifop sur :

Nos applications mobiles



Android



iPhone / iPad

Notre site Internet



www.ifop.com

Les réseaux sociaux



@IfopOpinion



Ifop Opinion

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
<i>Taille de l'échantillon</i>	<i>Si le pourcentage trouvé est...</i>					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8
4 000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
5 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
6 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
8 000	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1
10 000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les principaux enseignements

Il y a plus de 15 ans, le 7 mai 1999, la France signait la Charte européenne des langues régionales et minoritaires mais un mois plus tard, le 15 juin 1999, le Conseil Constitutionnel indiquait que plusieurs clauses de ce texte étaient contraires à la constitution. Les Sages pointaient ainsi que l'usage de langues régionales dans « la vie publique » (c'est-à-dire par exemple dans les relations entre les citoyens et l'administration et les services publics) demandé par la Charte remettait en cause le principe constitutionnel selon lequel « la langue de la République est le français ». Deuxième incompatibilité, l'attribution par la Charte de droits spécifiques à des « groupes » de locuteurs de langues régionales ou minoritaires sur des « territoires » heurtait les principes d'indivisibilité de la République, d'égalité de tous les citoyens devant la loi et *last but not least*, d'unicité du peuple français.

Cette question des langues régionales avait agité le débat public et à l'époque, les Français interrogés par l'Ifop, se déclaraient très largement favorables (à 78% dont 24% de « tout à fait favorables ») à la reconnaissance officielle des langues régionales.

Le débat a rebondi ces derniers jours avec l'initiative de différents parlementaires de la majorité en faveur d'une ratification de ce texte, conformément à l'engagement de campagne n°56 du candidat Hollande. Quel est aujourd'hui l'état de l'opinion sur cette question ? L'enquête réalisée par l'Ifop pour *Dimanche Ouest France*, montre que l'adhésion est toujours largement majoritaire bien qu'en légère baisse. 72% se disent en effet favorables (en repli de 6 points par rapport à 1999) dont 18% se déclarant « tout à fait favorables ».

Dans le détail, on constate assez peu d'écarts en termes politiques. Les sympathisants socialistes sont ainsi 70% à adhérer à cette proposition contre 60% parmi leurs homologues des Républicains. De la même façon, le niveau d'adhésion atteint 76% au Front de Gauche et au Front National, ces deux électorats ne percevant apparemment pas la reconnaissance officielle des langues régionales comme une menace au modèle républicain et jacobin auquel ils sont historiquement attachés.

On constate une moins forte adhésion parmi les salariés du secteur public (catégorie également attachée aux principes d'indivisibilité de la République et d'égalité des citoyens devant la loi) qui ne soutiennent cette mesure qu'à 69% contre 75% dans le secteur privé.

Il apparaît enfin que la reconnaissance officielle des langues régionales est plus ardemment souhaitée dans les territoires où elles sont encore pratiquées. Ainsi, sur la moyenne de ces régions (Bretagne, Alsace, Corse, Pyrénées-Atlantiques et Pyrénées-Orientales), 85% des personnes interrogées y sont favorables (dont 32% « très favorables ») contre 70% (et 16% de « très favorables ») dans les autres départements. Mais, même dans une région où la culture girondine est aussi peu présente que l'Ile-de-France, deux tiers des habitants (71%) y sont favorables, ce qui montre que les freins idéologiques sur cette question ont aujourd'hui quasiment disparu.

- 3 -

Les résultats de l'étude

L'adhésion à la reconnaissance officielle des langues régionales

Question : Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à la reconnaissance officielle des langues régionales ?

	Rappel 25-26 Juin 1999 ¹ (%)	Ensemble 10-12 Juin 2015 (%)
TOTAL Favorable	78	72
• Tout à fait favorable	24	18
• Plutôt favorable	54	54
TOTAL Opposé	19	28
• Plutôt opposé	13	22
• Tout à fait opposé	6	6
- Ne se prononcent pas	3	-
TOTAL.....	100	100

¹ Sondage Ifop pour VSD réalisé par téléphone du 25 au 26 juin 1999 auprès d'un échantillon de 944 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

L'adhésion à la reconnaissance officielle des langues régionales

Question : Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à la reconnaissance officielle des langues régionales ?

	Ensemble des Français (%)	Pratique d'une langue régionale dans le département ²	
		Oui (%)	Non (%)
TOTAL Favorable	72	85	70
• Tout à fait favorable	18	32	16
• Plutôt favorable	54	53	54
TOTAL Opposé	28	15	30
• Plutôt opposé	22	14	23
• Tout à fait opposé	6	1	7
TOTAL.....	100	100	100

² Ont été considérés comme départements dans lesquels est pratiquée une langue régionale les départements de Corse-du-Sud (2A), de Haute-Corse (2B), des Côtes-d'Armor (22), du Finistère (29), de l'Ille-et-Vilaine (35), du Morbihan (56), des Pyrénées-Atlantiques (64), des Pyrénées-Orientales (66), du Bas-Rhin (67) et du Haut-Rhin (68).

L'adhésion à la reconnaissance officielle des langues régionales

	TOTAL Favorable (%)	Tout à fait favorable (%)	Plutôt favorable (%)	TOTAL Opposé (%)	Plutôt opposé (%)	Tout à fait opposé (%)
ENSEMBLE	72	18	54	28	22	6
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)						
Homme	70	21	49	30	23	7
Femme	73	15	58	27	21	6
AGE DE L'INTERVIEWE(E)						
Moins de 35 ans	72	17	55	28	21	7
18 à 24 ans	72	17	55	28	22	6
25 à 34 ans	73	17	56	27	20	7
35 ans et plus	71	18	53	29	23	6
35 à 49 ans	72	20	52	28	21	7
50 à 64 ans	71	17	54	29	24	5
65 ans et plus	70	16	54	30	24	6
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)						
ACTIF	73	18	55	27	21	6
CSP+	59	9	50	41	32	9
Artisan ou commerçant	63	17	46	37	28	9
Profession libérale, cadre supérieur	60	7	53	40	31	9
Profession intermédiaire	76	17	59	24	20	4
CSP-	77	22	55	23	17	6
Employé	80	20	60	20	16	4
Ouvrier	74	25	49	26	18	8
INACTIF	70	18	52	30	23	7
Retraité	71	17	54	29	24	5
Autre inactif	67	20	47	33	22	11
STATUT DE L'INTERVIEWE(E)						
Salarié	73	17	56	27	21	6
Salarié du secteur public	69	17	52	31	24	7
Salarié du secteur privé	75	18	57	25	20	5
Indépendant sans salarié / Employeur	61	17	44	39	29	10
NIVEAU D'EDUCATION						
Inférieur au baccalauréat	72	19	53	28	22	6
Baccalauréat	70	17	53	30	25	5
Bac + 2 ans, niveau bac + 2 ans	79	23	56	21	16	5
Diplôme supérieur	68	13	55	32	23	9
CATEGORIE D'AGGLOMERATION						
Communes rurales	72	18	54	28	25	3
Communes urbaines de province	71	18	53	29	22	7
Agglomération parisienne	70	16	54	30	21	9
REGION						
Paris, région parisienne	71	15	56	29	21	8
Grand Ouest	72	21	51	28	26	2
Autres régions	71	18	53	29	22	7
PRATIQUE D'UNE LANGUE REGIONALE DANS LE DEPARTEMENT						
Oui	85	32	53	15	14	1
Non	70	16	54	30	23	7
PROXIMITE POLITIQUE						
Gauche	74	21	53	26	21	5
Front de Gauche	76	24	52	24	17	7
Parti Socialiste	70	18	52	30	27	3
Europe Ecologie / Les Verts	80	22	58	20	13	7
Modem	72	12	60	28	22	6
Droite	67	16	51	33	26	7
UDI	70	18	52	30	23	7
Les Républicains	60	10	50	40	34	6
Front National	76	22	54	24	16	8
Aucune formation politique	73	17	56	27	19	8
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)						
Jean-Luc Mélenchon	75	17	58	25	19	6
François Hollande	73	18	55	27	23	4
François Bayrou	73	15	58	27	20	7
Nicolas Sarkozy	63	14	49	37	31	6
Marine Le Pen	79	25	54	21	13	8

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs